

## Déclaration liminaire du Syndicat CGT Educ'action. CAPA des certifiés du Jeudi 17 Janvier 2019



La CGT Educ'Action de l'Académie de Nice se félicite de ses résultats aux élections professionnelles. Le syndicalisme de luttes se voit récompensé.

Les luttes, il en est beaucoup question en ce moment en France. Lutter pour des moyens à la hauteur des besoins n'est pas qu'une posture à choisir dans le catalogue de l'existence : c'est une nécessité. Rien, dans l'histoire, ne s'est jamais obtenu sans luttes et les réformes en cours nous montrent que depuis longtemps ce n'est pas nous qui nous battons face au néo-libéralisme mais c'est bien lui qui nous a déclaré la guerre. Je m'explique.

L'imposition de la loi d'airain des 3% de déficit à toute politique publique, à toute sincère volonté de réforme s'impose à nous à la façon de fourches caudines ou d'une table de Procuste (je vous laisse le choix de la référence culturelle) sur laquelle tout idéal -y compris l'idéal républicain- sera désormais forcé de se coucher.

Les réformes du lycée général et technologique d'une part et de l'enseignement professionnel, d'autre part, sont là pour en témoigner car, Mesdames, Messieurs si nous les combattons ce n'est pas en raison d'une divergence de vues théoriques mais bien parce qu'elles sont le signe que, désormais, les économies sont à trouver dans tous les domaines de l'action publique et qu'il n'y a plus de tabous dans la volonté d'introduire massivement l'apprentissage "à l'allemande" ; dans le CAP qu'il sera possible de passer en seulement une année, dans le Bac pro en deux ans, dans la baisse du volume horaire des disciplines générales du baccalauréat général et technologique ainsi que dans la part grandissante du contrôle continu sur l'évaluation finale... Toutes ces mesures ne sont, en réalité et, nous le savons tous, que de simples mesures budgétaires à peine déguisées et, en rien, une vision renouvelée de ce que doit être un système éducatif à l'échelle d'un pays. A terme, la dévaluation des enseignements instaurera un système éducatif à deux étages : le public pour le "vulgum pecus", "celles et ceux qui ne sont rien" et le "privé" pour les "insiders" : les familles à "fort potentiel" -surtout monétaire.

Un peu comme une vieille maison qu'on laisse se décrépir pour justifier un arrêté de démolition, on laisse l'Éducation nationale se délabrer mais la vendre d'un coup ne ferait pas très républicain alors, on organise une vente à la découpe : de l'apprentissage accru, je l'ai dit, pour se débarrasser de l'enseignement professionnel, de la "classe inversée" pour éviter des heures de cours, de "vraies" préparations dévolues à quelques boîtes qui seront labellisées "Recommandé par l'Éducation nationale"...oh, rien de bien nouveau pour d'autres secteurs mais totalement pour le nôtre : ce que l'on appelle dans de nombreux domaines "la délégation de Service public" . Eh oui ! Car pour Bruxelles, "Service public" ne rime pas avec "Fonction publique" mais seulement "service au public".

A la fin des années 1990, Glenn Jones, magnat américain de la télévision câblée, affirmait que : « l'éducation est le plus vaste marché de la planète, celui qui croît le plus vite et où les acteurs actuels ne répondent pas à la demande ». Une publication de la Direction générale de l'industrie et du commerce du Québec en 2004 rappelait qu'en matière d'outils et de plateformes d'apprentissage, le marché de l'éducation était évalué à 235 milliards de dollars en 2002 et les projections se basaient sur une croissance annuelle mondiale de 37 %. Je vous laisse faire le calcul de la valorisation jusqu'en 2019. C'est un fait, depuis 2008, la machine à profit cherche de nouveaux débouchés. Suivez mon regard...

En attendant, il faut convertir les fonctionnaires à la nouvelle doxa. Montée de la contractualisation, rapprochement des logiques entre la fonction publique d'Etat et la fonction publique territoriale, attaque victorieuse contre le statut des cheminots comme préambule à la grande offensive contre le statut du fonctionnaire d'État. L'introduction des méthodes de management du privé par le biais du PPCR, la volonté de renforcer le rôle du chef d'établissement dans un rapport du Conseil d'Etat de Juillet dernier nous prépare plus au changement de mentalité qu'à renforcer notre efficacité ; il faut introduire de la "territorialisation" et donc de la contractualisation mais "publique" dans un premier temps : sauvons les apparences ! La CGT Educ'action a refusé, avec d'autres (Force ouvrière, Sud...), de voter le PPCR lors du CTM de Novembre 2016. La vitesse de progression médiane préférée au système précédent apparaît d'ores et déjà comme injuste pour les débuts et les fins de carrière. De plus, les espoirs du "nouvel espace indiciaire" ouvert pour celles et ceux n'ayant pas démérité de la patrie reste des plus flous : comment choisit-on le périmètre du vivier et qui mettre dedans ? Dans le secret des cabinets rectoraux se décident - en dehors de tout critères publics et donc objectifs- les fins de carrières des collègues. Cependant si le ministère tient à ce que chaque collègue puisse atteindre les indices correspondant à ce grade, il suffirait, comme le revendique la CGT Educ'action, de supprimer la hors-classe et d'y substituer 3 échelons supplémentaires à la classe normale, accessibles par toutes et tous au même rythme. Je reviendrai un peu plus loin sur nos revendications.

Le PPCR introduit une nouvelle manière d'évaluation : aux notes se substituent des grilles de compétences. Les 20 dossiers que nous aurons à étudier aujourd'hui témoignent des difficultés de mise en place de cette évaluation qui combine analyse de pratique et cases à cocher, interprétation et collation de données. Le grand écart.

On découvre, à travers la lecture des recours qu'une équation simple se dégage pour l'administration : même avec une majorité d'items notés « excellent » on se déclarera simplement « satisfait » ! + et + ça fait – ou, du moins, du « moyen ». Voici que s'entame une course à la justification : lettres de recommandation de chefs d'établissement, exposé sur les services rendus à l'établissement...et pourquoi pas bientôt, des lettres de témoignages, d'élèves, de parents, ou une épreuve orale pendant laquelle il faudra chanter les louanges de « l'École de la confiance » slogan politique dont est barré tout document de travail émanant des rectorats au mépris du nécessaire devoir de neutralité de l'Etat. Cette pression inédite sur le fonctionnariat ne manque pas d'apporter son lot de douleurs et d'incompréhension, nous allons le voir. Nous-mêmes, à la CGT, avons été durement touché tout dernièrement après le suicide d'une de notre camarade dans le Var. Bien sûr, comme il est de coutume de le dire, les raisons d'un tel acte appartiennent à la malheureuse victime et nous resterons à jamais inaccessibles mais qu'il nous soit permis ici de faire tout de même remarquer que le passage à l'acte s'est passé, malheureusement, immédiatement après son rendez-vous de carrière... Ce que l'on nous assène est un non-sens sur ce qu'est ou doit être une inspection. Il me semble, en résumé qu'il s'agit, avant tout de juger de la conformité de l'enseignement dispensé avec les obligations liées au programme et d'évaluer la pédagogie mise en œuvre pour délivrer lesdits contenus. Or, à la lecture des recours qui ne manqueront pas d'être de plus en plus nombreux, l'exercice – même si c'est a posteriori- consiste finalement à justifier de sa "valeur" professionnelle ce qui, pour un enseignant chevronné, peut apparaître humiliant, ne trouvez-vous pas ? PPCR, abréviation de : « Pour ta Promotion Commence ta Riposte » pour les plus courageux-ses ou « Pour ta Promotion Calme tes Revendications » pour les plus timorés.es ?

A moyen ou long terme, le corps d'inspection sera éteint et l'évaluation dévolue exclusivement aux chefs d'établissement ouvrant une ère de clientélisme et de lutte de tous contre tous et de toutes contre toutes au détriment de l'esprit de corps (au noble sens du terme) et de dévouement au Service public (avec un grand "s").

C'est la raison pour laquelle la CGT Éducation plaide pour un mode d'avancement continu pour tous les personnels de l'Éducation Nationale avec la disparition du modèle -inspiré par l'armée- des corps et des grades : un corps unique pour toutes et tous. Et puisque nous sommes en période de vœux permettez-moi de formuler -je vous rassure, je ferai cela à grands traits- ceux de mon syndicat pour un vrai service public d'Éducation :

Nous revendiquons une déconnexion totale de la rémunération avec l'évaluation professionnelle. Nous refusons la mise en concurrence entre les personnels. Nous nous opposons au grade à accès fonctionnel de la classe exceptionnelle dans la mesure où il ne bénéficierait pas à toutes et tous. Toujours pour mémoire, la CGT Educ'action revendique une véritable revalorisation de la grille indiciaire des personnels enseignants, d'Éducation et psychologues.

Cette revalorisation serait établie à partir de quelques principes :

Un doublement minimum du traitement entre le début et la fin de carrière, des décharges horaires de service suffisantes pour permettre à nos collègues d'exercer des fonctions particulières, ou en, établissements difficiles, en lieu et place des indemnités octroyées actuellement.

L'intégration des primes et indemnités dans le salaire de base ; Le versement immédiat à tous les personnels, actifs et retraités, de 400 €, soit l'équivalent de 90 points d'indice, pour compenser en partie la perte de pouvoir d'achat qu'ils ont subie ; L'indexation de la valeur du point d'indice au minimum sur l'indice des prix à la consommation ;

Pour finir, nous vous assurons de notre bonne volonté pour travailler à la bonne marche de notre Maison à laquelle nous sommes toutes et tous, autour de cette table, attachés mais vous comprendrez la position malaisée qui est la nôtre, à la CGT, concernant cette réunion. Désormais Rome n'est plus dans Rome : le cœur du métier (la transmission) devient la périphérie ; il devient plus impérieux de justifier de son dévouement (sa soumission ?) à l'institution, sa participation à des réunions sans fin, à des actions de communication (pourvu qu'elles ne fassent pas trop de « vagues » tout de même) que de se contenter de faire ce pour quoi on est payé : être prof. Enseigner ne suffira plus. Bienvenue dans le nouveau monde où, pour avoir une promotion, il faudra savoir faire sa promotion. Bienvenue dans le monde du fonctionnaire 2.0

Sur ce, bonne année.

*Seul le prononcé fait foi.*